



CHAPITRE 5

BA IMAGE ET STRATÉGIE DE MARQUE

5. IMAGE ET STRATÉGIE DE MARQUE

La stratégie de positionnement et d'image de marque vise à positionner de façon unique et attractive la destination Lac Taureau auprès des clientèles touristiques cibles.

5.1 LES PILIERS DE LA MARQUE DESTINATION TOURISTIQUE LAC TAUREAU

La marque **Destination touristique Lac Taureau** peut s'appuyer sur 5 piliers.

TROIS PILIERS MAJEURS ET DISTINCTIFS

- Le Lac Taureau comme vaste plan d'eau en nature :**
 - grand plan d'eau unique au Québec;
 - multiples baies;
 - nombreux hébergements variés au bord de l'eau;
 - paysages naturels.

- Le Lac Taureau comme Parc régional :**
 - la nature préservée;
 - la faune;
 - l'interprétation;
 - une accessibilité contrôlée et sécuritaire.

- Le Lac Taureau comme lieu de détente et de ressourcement :**
 - plages;
 - activités douces;
 - contemplation des paysages;
 - spa.

DEUX PILIERS DE SUPPORT

- Le Lac Taureau comme lieu de séjour confortable, authentique et convivial :**
 - plus grande concentration de resorts et auberges de séjour au bord de l'eau et en nature au Québec;
 - hébergement de grande qualité et un service de premier ordre;
 - gastronomie;
 - expérience culturelle et interprétation;
 - village festif et authentique : Saint-Michel-des-Saints.

Le Lac Taureau comme terrain de jeu multiactivité quatre-saisons :

- des activités multiples sur l'eau et en nature;
- quatre-saisons;
- pour tous : adeptes, couples actifs, groupes/entreprises et familles;
- dans un environnement naturel préservé.

5.2 ÉLÉMENTS CLÉS DE LA STRATÉGIE DE MARQUE DE LA DESTINATION TOURISTIQUE LAC TAUREAU

- Le choix d'une destination de vacances / d'escapade est de plus en plus **indicateur significatif de style de vie** pour les voyageurs d'aujourd'hui qui sont motivés par de fortes aspirations en termes d'expériences touristiques («aspirational travelers»).
- Les endroits où ces voyageurs choisissent de passer leur temps de vacances limité et leur argent durement gagné doivent avoir les caractéristiques suivantes :
 - Attraction émotionnelle;
 - Capital conversationnel élevé;
 - Reconnaissance sociale / valeur vedette;
 - Connotations de style de vie auxquelles les touristes peuvent s'associer.
- En plus de relations médias bien coordonnées et d'une identité de marque intelligemment exécutée, le Lac Taureau doit évoluer dans un contexte où il faut **procurer des expériences percutantes** ayant un fort impact sur le visiteur.
- Les visiteurs veulent percevoir une **expérience de visite cohérente**, au lieu d'éléments disjoints.
- La stratégie de marque **ne doit pas se limiter seulement à la sloganisation («sloganeering»)**, mais doit être riche en portée et en profondeur.
- Elle vise à bâtir une **force d'attraction émotionnelle et un lien à long terme** avec les visiteurs.
- Cependant, le Lac Taureau doit **faire attention à ne pas diluer son image ...** car plus ne veut pas dire plus fort ni meilleur.
- Développer une image de marque ou «une image de destination touristique» pour le Lac Taureau est un processus long et qui exige de la constance et de la consistance mais qui générera de la **valeur à long terme**.

- Développer une marque pour le Lac Taureau signifie **capitaliser sur les éléments qui font que la destination est unique et attrayante**, soit cinq piliers identifiés plus haut soit :
 - le Lac Taureau comme vaste plan d'eau en nature;
 - le Lac Taureau comme Parc régional;
 - le Lac Taureau comme lieu de détente et de ressourcement;
 - le Lac Taureau comme lieu de séjour confortable, authentique et convivial;
 - le Lac Taureau comme terrain de jeu multiactivité quatre-saisons.
- Une marque porteuse pour le Lac Taureau devrait évoquer une **image mentale unique et forte de ce que cette destination touristique représente** et de **l'expérience qu'elle est en mesure d'offrir aux visiteurs**.
- Une image de marque forte devrait permettre au Lac Taureau de bâtir son futur autour d'un **thème distinctif** qui offre aux visiteurs une **expérience originale** et un **lien émotionnel authentique**.
- La marque **Destination Lac Taureau** doit accaparer **une niche de marché** qui ne soit pas occupée par une autre destination, ceci permettra de réduire le risque de substituabilité.
- La marque **Destination Lac Taureau** devrait mettre de l'emphase sur **les attributs et les promesses** qui vont **mieux répondre aux attentes des marchés cibles** que d'autres destinations.

5.3 PRINCIPES CONDUCTEURS POUR L'IMAGE DE MARQUE DU LAC TAUREAU

- L'image de marque du Lac Taureau doit refléter son positionnement et devenir une image et une promesse mentales.
- Par conséquent, tous les trois piliers principaux retenus doivent se retrouver mis en valeur dans la marque et ses expressions :
 - le Lac Taureau comme vaste plan d'eau en nature;
 - le Lac Taureau comme Parc régional;
 - le Lac Taureau comme lieu de détente et de ressourcement.

- Les deux piliers de support viendront compléter l'image mentale recherchée;
 - le Lac Taureau comme terrain de jeu multiactivité quatre-saisons;
 - le Lac Taureau comme destination de séjour confortable et conviviale;

ESSENCE DE LA MARQUE DESTINATION LAC TAUREAU

La destination Lac Taureau est une destination touristique de séjour quatre-saisons authentique regroupant un éventail d'hébergements de qualité mais de taille et de styles variés, situés sur les berges du Lac Taureau, plan d'eau aux dimensions extrêmes avec des kilomètres de plages sablonneuses, au cœur du parc régional Lac Taureau. Elle offre une expérience de ressourcement et une gamme d'activités de plein air et d'interprétation.

ATTRIBUTS

- lac de grande taille et aux multiples baies;
- des kilomètres de plages de sable exceptionnelles;
- parc régional offrant interprétation et terrains d'activités;
- variété d'hébergements de qualité : confort, style propre à chacun, diversité d'activités, gastronomie, service de qualité;
- paysages de nature;
- ressourcement et spas;
- multiactivité été/hiver;
- village authentique de Saint-Michel-des-Saints.

PROMESSES

- venez vivre un séjour de ressourcement au bord d'un lac magnifique aux multiples baies avec des kilomètres de plages de sable dans une nature et des paysages préservés;
- venez découvrir un parc régional exceptionnel qui garantit conservation, sécurité, services et interprétation autour du Lac Taureau;
- venez pratiquer des activités individuelles en nature, mais aussi culturelles, familiales ou de groupe durant les quatre saisons;
- venez vivre une expérience conviviale et authentique avec les gens du village, les autres visiteurs et la communauté autochtone voisine;
- venez vous gâter dans des resorts ou auberge sur le bord du Lac et dans le Parc, toujours de qualité mais très distinctes les unes des autres avec bonnes tables, spas, activités et animation.

PERSONNALITÉ

La destination Lac Taureau est caractérisée par les traits de personnalité suivants :

- accueillante et amicale;
- rassurante et inspirante;
- active et naturelle;
- calme et sereine;
- vraie et authentique;
- offrant le sentiment de liberté.

VALEURS

Les valeurs qui inspirent et que défend la destination Lac Taureau sont :

- le développement durable;
- le respect de la nature et de la population locale;
- le partage avec les visiteurs;
- le développement de la région et de ses résidents.

GESTION DE LA MARQUE

La marque, une fois définie, doit se concrétiser dans une multitude de lieux, supports, actions. Le graphique suivant présente les différents éléments devant être pris en compte dans la gestion globale de la marque Lac Taureau.



IMAGERIE

Été

- Lac spectaculaire : plan d'eau et panorama;
- Plages de sable avec des gens/couples, familles;
- Auberges «pied dans l'eau»;
- Saint-Michel-des-Saints en fleur.

Hiver :

- Grandes étendues de neige;
- Sentiers avec usagers
- Auberges dans un décor hivernal;
- Auberges avec «feu de foyer»;
- Saint-Michel-des-Saints décorée.

STRATÉGIE

Promouvoir la destination sur les thèmes :

- un lac;
- un parc;
- un village;
- des auberges;
- un séjour ressourçant et actif dans un cadre naturel authentique.

Les auberges, le parc régional du Lac Taureau et le village de Saint-Michel-des-Saints ont leur propre identité, mais l'associent à Destination séjour Lac Taureau qui devient la marque ombrelle de la Destination.

Logo et slogan

Il peut être intéressant de développer une identité visuelle. L'élément clé serait un logo qui suggère un lac, mais qui soit assez abstrait pour être facilement utilisable en différentes circonstances.

Il est inutile a priori de développer un slogan, le nom lui-même évoque **séjour et lac**.

Les auberges et le parc pourront avoir leur propre image de marque :

- les premières comme entreprises touristiques avec une promesse et une personnalité particulière;
- le second en amplifiant les éléments spécifiques reliés à la notion de parc et en accentuant son appartenance au réseau des parcs de la Matawinie.

Partenariats

Auberges, Parc régional et Chambre de commerce devraient établir un partenariat promotionnel fort essentiellement axé sur :

- le développement de la marque Destination Lac Taureau et son potentiel d'attraction global;
- le développement de forfaits incluant plusieurs partenaires;
- le démarchage de certains marchés éloignés, coûteux à développer ou nécessitant une capacité d'hébergement élevée;
- les partenariats avec Tourisme Lanaudière.

Outils particuliers

Les outils spécifiques à développer pour promouvoir la Destination Lac Taureau sont :

À court terme :

- une banque d'images très fortes et émouvantes sur le lac, les auberges, des attraits du Parc et Saint-Michel-des -Saints;
- un logo distinctif et évocateur;
- un vidéoclip / message TV;
- une publicité imprimée pour guide touristique;
- un kiosque promotionnel pour participer à des salons ou événements;
- une série d'affiches et cartes postales très frappantes;
- un dépliant présentant la Destination Lac Taureau et ses composantes;
- un site Internet avec des liens vers les auberges, le Parc, Tourisme Lanaudière, bonjourquebec.com.

À terme :

- des panneaux d'accueil à l'entrée du territoire;
- une affiche grand format pour panneaux routiers autour de Montréal;
- des articles promotionnels de qualité;
- un livre avec belles photos sur le Lac Taureau et Saint-Michel-des-Saints.

Autres éléments

- signalisation touristique vers Destination Lac Taureau;
- à partir du site Internet et en collaboration avec les bureaux d'accueil et d'information et les différentes auberges, une relation devrait être établie avec les visiteurs passés afin de les informer des nouveautés et activités au Lac Taureau.



CHAPITRE 6

RETOMBÉES ÉCONOMIQUES PRÉVISIBLES

6. RETOMBÉES ÉCONOMIQUES PRÉVISIBLES

La réalisation sur une période de 10 ans des objectifs du plan de développement proposé conduira à d'importantes retombées économiques et sociales pour la municipalité de Saint-Michel-des-Saints, la Haute-Matawinie et la MRC Matawinie dans son ensemble, grâce au développement de la destination touristique du Lac Taureau.

Celles-ci sont d'autant plus intéressantes et opportunes qu'elles peuvent s'inscrire dans une nécessité de diversification de l'économie locale par rapport à la scierie qui domine l'économie du village mais dont l'avenir est incertain dans le contexte actuel.

La clé de ces retombées réside d'abord et avant tout dans les investissements des hébergements. Il est donc important d'attirer des investisseurs, de leur faciliter la tâche, de créer un environnement d'affaires, d'investir dans ce qui représente pour eux des facteurs clés de succès.

Les pages qui suivent présentent une estimation de ces retombées en termes de dépenses de touristes, d'investissements, d'emplois créés et d'impacts fiscaux.

6.1 PRÉCISIONS MÉTHODOLOGIQUES

Les impacts économiques ont été estimés en utilisant le modèle intersectoriel du Québec. Ce dernier est un instrument d'analyse économique qui permet de simuler les effets de certaines dépenses (d'immobilisations ou d'opérations) sur l'économie québécoise.

Les impacts économiques présentés ci-après sont traduits en termes de :

- main-d'œuvre;
- revenus pour les gouvernements.

Les impacts sur la main-d'œuvre s'expriment en années-personnes et comprennent à la fois les employés salariés et les entrepreneurs ayant des entreprises individuelles.

Les revenus pour les gouvernements intègrent la fiscalité, soit les impôts sur les salaires et les taxes (TVQ, TPS, droits d'accise, taxes spécifiques), et la parafiscalité (RRQ, CSST, FSS, Assurance-emploi).

Les résultats des simulations distinguent par ailleurs les effets directs et les effets indirects. **Les effets directs correspondent à ceux observés directement dans le secteur étudié, en particulier au chapitre de la main-d'œuvre, ainsi que chez les «premiers fournisseurs».** Les effets indirects sont ceux observés chez les fournisseurs subséquents. Ils proviennent de

tous les achats de biens et services faits par les premiers fournisseurs ainsi que par les fournisseurs subséquents.

Les données ont été compilées à partir des tableaux d'impacts du modèle intersectoriel du Québec publiés par l'Institut de la statistique du Québec (édition 2004).

6.2 HYPOTHÈSES DE VOLUME

Lorsque le plan sera mené à terme, des chambres additionnelles seront offertes dans un éventail de différents hébergements. Au total, en excluant les refuges, la capacité totale comprendra quatre établissements de taille majeure (250 unités) et 12 établissements de 50 unités, pour un total de 1 600 unités, y compris les trois établissements actuels.

Certains des établissements de taille moyenne pourront fonctionner pendant un certain temps sur une base saisonnière, mais à terme, on devrait développer une véritable destination quatre-saisons avec tous les établissements ouverts à l'année. En prenant pour hypothèse un fonctionnement de ces établissements sur 9 mois en moyenne, et un fonctionnement annuel des établissements de taille majeure, on obtient un total de 1 450 unités-année disponibles¹.

La destination touristique Lac Taureau présentera à complétion plusieurs similarités avec la région de Tremblant : zone de destination, de séjour, nature et multiactivité. Pour cette raison, nous basons nos estimations de taux d'occupation sur le niveau observé dans la MRC des Laurentides, où se situe Tremblant, soit 50% d'occupation par an en moyenne (2004)². C'est d'ailleurs aussi le taux observé dans les auberges de luxe actuelles autour du Lac Taureau.

L'ensemble de ces hypothèses nous permettent d'évaluer le nombre de nuitées-chambres dans la destination touristique Lac Taureau, soit 264 625³.

¹ $250 \times 4 + 12 \times 100 \times 9 / 12 = 1\,450$

² CIST-Laurentides

³ $1\,450 \times 50\% \times 365 \text{ jours}$

6.3 RETOMBÉES LIÉES AUX DÉPENSES TOURISTIQUES

Hypothèse de revenus par chambre

La destination Lac Taureau sera constituée d'établissements haut de gamme, 3 ou 4 étoiles, voire exceptionnellement 5 pour certains, offrant une panoplie de services à leur clientèle, qu'il s'agisse d'activités de plein air ou de traitements de type Spa.

On observe actuellement dans les auberges existantes des revenus par chambre allant jusqu'à 367\$.

Considérant que certains établissements offriront une gamme de services plus réduite, nous prenons pour hypothèse un **revenu par chambre moyen** de 30% inférieur à celui-ci, soit **257 \$**.

Dépenses touristiques

Ces revenus par chambre des établissements de la destination Lac Taureau se répartissent entre plusieurs postes de dépenses, selon les proportions présentées dans le tableau ci-dessous.

DÉPENSES DES TOURISTES AU QUÉBEC PAR NUITÉE

	%	\$
Hébergement	42%	107 \$
Restauration	29%	74 \$
Bar	11%	27 \$
Centre de santé	8%	21 \$
Animation	9%	23 \$
Boutiques	2%	6 \$
Total	100%	257 \$

Ces revenus observés par les propriétaires d'établissements ne tiennent pas compte des **dépenses de transport** encourues par les touristes. Selon les données de Tourisme Québec, celles-ci se situent en moyenne à 15\$ par personne par nuitée. En prenant une hypothèse une moyenne de deux personnes par chambre, on obtient une dépense de 30\$ par nuitée pour le transport.

Par ailleurs, les séjours dans les auberges de la destination du Lac-Taureau occasionnent aussi certaines dépenses en dehors des auberges dont notamment pour les achats de détail et de la

restauration (repas du midi). Ces dépenses sont estimées à un cinquième des dépenses dans l'auberge pour le poste «restauration» et un niveau équivalent aux dépenses dans l'auberge pour le poste «boutiques».

En appliquant ces moyennes au volume retenu plus haut (264 625 nuitées-chambres) on obtient les montants totaux suivants :

DÉPENSES TOURISTIQUES TOTALES GÉNÉRÉES PAR LA RÉALISATION DU PLAN

CATÉGORIE	DÉPENSES TOTALES
Hébergement	28 263 919 \$
Restauration	23 384 674 \$
Bar	7 140 358 \$
Centre de santé	5 578 405 \$
Animation	6 024 677 \$
Boutiques	2 975 149 \$
Transport	7 938 750 \$
Total	81 305 933 \$

Les taxes liées à ces dépenses, soit 12,2 millions de \$, sont traitées comme des retombées directes pour les gouvernements puisque les montants indiqués jusqu'ici excluaient les taxes.

Les retombées des dépenses touristiques attendues de la Destination Lac Taureau

Sommairement, l'ensemble des **dépenses annuelles des touristes attendues suite à la réalisation du plan de développement s'élèveront à 81,3 millions \$** et généreront les retombées **annuelles** suivantes :

- le soutien de **1 836 emplois** (équivalent temps plein);
- **27,7 M\$** en revenus pour les gouvernements :
 - 16,9 M\$ au provincial;
 - 10,8 M\$ au fédéral.

Le tableau ci-après présente les détails de ces impacts.

IMPACTS ÉCONOMIQUES LIÉS AUX DÉPENSES TOURISTIQUES ANNUELLES

CATÉGORIE	EFFETS DIRECTS	EFFETS INDIRECTS	EFFETS TOTAUX
Emplois (années-personnes)	1 504	332	1 836
Revenus pour les gouvernements (fiscalité et parafiscalité)			
Provincial (milliers \$)	13 274,2	3 615,8	16 890,0
Fédéral (milliers \$)	9 085,5	1 698,4	10 783,9

6.4 RETOMBÉES LIÉES AUX INVESTISSEMENTS

Sur les 1 600 unités prévues par le plan, 130 existent déjà dans les établissements actuels.

L'ajout prévu d'unités additionnelles se monte donc à 1 470 unités.

Nous considérons un coût de construction de 120 000 \$ par porte, ce qui permet de construire des bâtiments de bonne qualité et de prendre en compte certains aménagements et services, tels salles de réunion, piscines, Spas, etc.

Le montant total d'investissement privé sera donc de 176,4 M\$.

À ce montant, s'ajoutent des investissements publics requis d'environ 2 M\$, prévus au plan de développement du parc, ainsi que des investissements d'environ 6 M\$ pour la clientèle touristique (route pour relier les auberges et services connexes, investissements pour augmenter et améliorer l'offre touristique, promotion de la destination, études/suivi des clientèles, programmes de qualité, site web, recherche d'investisseurs et études de faisabilité). Cependant, le calcul des retombées liées aux investissements ne concerne que l'investissement lié à la construction des auberges.

Les retombées liées aux investissements

Sommairement, l'ensemble des **investissements** attendus suite à la réalisation du plan, qui s'élèveront à 176,4 millions \$, généreront les retombées **totales** suivantes :

- le soutien de **2 157 emplois** (équivalent temps plein) tout au long de la réalisation du projet (donc, par exemple, 215 emplois par an pendant 10 ans);
- **57,5 M\$** en revenus pour les gouvernements :
 - 36,5 M\$ au provincial;
 - 21,1 M\$ au fédéral.

Le tableau ci-après présente les détails de ces impacts.

IMPACTS ÉCONOMIQUES LIÉS AUX INVESTISSEMENTS

CATÉGORIE	EFFETS DIRECTS	EFFETS INDIRECTS	EFFETS TOTAUX
Emplois (années-personnes)	1 349	808	2 157
Revenus pour les gouvernements (fiscalité et parafiscalité)			
Provincial (milliers \$)	29 353,0	7 114,2	36 467,2
Fédéral (milliers \$)	17 654,1	3 445,1	21 099,2

Par tranche de chaque million investi, les retombées sont de 12 emplois créés au total et 327 000 \$ de revenus fiscaux pour les gouvernements provincial et fédéral.

6.5 TAXES MUNICIPALES ET AUTRES BÉNÉFICES ATTENDUS

À partir de la valeur des investissements, il est possible de calculer le montant des taxes foncières et scolaires qui résulteront de la réalisation du plan de développement.

Le total des taxes foncières et scolaires représente 1,83% de la valeur des évaluations municipales (taxes foncières : 1,48%; taxes scolaires : 0,35%).

Les **1 600 unités d'hébergement** totales qui constitueront la destination Lac Taureau représenteront une valeur de 192 M\$ (120 000 \$ par porte) et **permettront à la municipalité et à la commission scolaire de percevoir 3,5 M\$** annuellement soit :

- 2,8 M\$ pour la municipalité;
- 0,7 M\$ pour la commission scolaire.

L'existence d'une destination touristique internationale contribuera par ailleurs à **retenir la population de Saint-Michel-des-Saints**, par la **création de nombreux emplois**, et créera de **l'achalandage dans les commerces et les entreprises** d'activités locales. Dans un contexte de menace de diminution de l'activité du secteur forestier, l'industrie touristique favorisera donc **la vitalité et le dynamisme de la municipalité**.

En outre, au-delà des retombées économiques, les investissements permettront **de résoudre un certain nombre de problématiques**;

- présence de squatters;
- protection du territoire;
- qualité des activités offertes;
- sécurité nautique;
- contrôle des nuisances;
- circulation vers les auberges;
- renforcement de l'image de marque de qualité d'une destination à vocation internationale.

Le développement prévu va donc également avoir un **impact positif** pour les résidants et les villégiateurs qui utilisent le parc. Ils vont bénéficier d'une sécurité et d'aménagements accrus et ce, pendant quatre saisons.

D'ailleurs, pour beaucoup d'entreprises et pour le parc, les résidants et villégiateurs représentent également une clientèle intéressante et quatre-saisons.

On devrait en conséquent encourager l'utilisation du parc par la population et les visiteurs par la mise en place d'une carte accès avantageuse qui leur soit réservée.

6.6 INVESTISSEMENTS REQUIS

Mais pour atteindre ces objectifs de retombées économiques, salutaires pour Saint-Michel-des-Saints et sa population, un certain nombre d'investissements vont être requis d'une part afin que le Parc puisse remplir sa mission et participer pleinement à l'attraction des touristes, et d'autre part, afin d'encourager et de faciliter l'investissement hôtelier en particulier par l'aménagement de routes et services. Il faut aussi prévoir des investissements pour développer des produits. Ces investissements seront rapidement rentabilisés grâce aux retombées économiques évaluées précédemment.

Ces investissements pourront se situer entre 2 et 6 millions de dollars sur une certaine période de temps.

Ils concerneront prioritairement :

- l'offre;
- l'accueil;
- le réseau routier.

Dans un premier temps, certains investissements très pertinents ont été bien décrits dans le Plan d'aménagement de gestion du Parc régional du Lac Taureau, pour un montant de 1,5 M\$.

Ils concernent :

- des stationnements et de la signalisation;
- des abords des rampes et de plage;
- des quais;
- des aménagements de sites de camping;
- la construction d'un pavillon et musée, avec un parcours d'interprétation;
- la construction d'une voie de contournement;
- la construction de bâtiments de services et de blocs sanitaires;
- du nettoyage forestier;
- une patrouille nautique.

Par la suite, les investissements pourront se poursuivre (le plan prévoit encore 1 M\$ d'investissement) avec notamment :

- la construction de refuges;
- l'aménagement d'abord d'autres plages;
- l'agrandissement de certains bâtiments;
- l'aménagement paysager;
- des projets de stabilisation des rives.

La priorité est cependant l'aménagement d'un pavillon d'accueil à Pointe Fine, près de la marina, et des campings structurés dont les revenus pourront permettre de financer certaines dépenses en particulier celles de la patrouille nautique. Il faudra aussi envisager sur une base récurrente des budgets pour soutenir le développement de nouveaux produits ou activités.

Les discussions avec le comité de suivi de l'étude ont toutefois laissé apparaître que d'autres investissements seront requis au fur et à mesure de l'avancement du projet, notamment concernant le réseau routier, qui devra permettre de relier l'ensemble des auberges et le village.

Justification

D'après les estimations présentées, le développement de la destination Lac Taureau est donc un investissement rentable.

Pour favoriser ces investissements, il faudrait en termes économiques considérer le Parc régional du Lac Taureau comme «un parc industriel» dont l'industrie est le tourisme. Du point de vue du Parc lui-même plusieurs investissements pourront être générateurs de revenus servant à autofinancer sa gestion, en particulier en partenariat avec les hôtels, ainsi que les revenus des refuges et campings.

Les investissements de la municipalité permettront d'attirer les investissements privés et seront rapidement récupérés par les retombées économiques et fiscales. Ils pourront aussi faire l'objet d'aide dans les programmes de support documentaire comme IDEC-RC ou le programme des infrastructures.

Impact sur infrastructures

Le développement de la destination Lac Taureau va entraîner un certain nombre de demandes sur la mise en place des infrastructures :

- tout d'abord, un trafic plus intense va être généré vers la destination Lac Taureau et exiger une amélioration de l'accès routier par la 131. Ceci doit, dès à présent, être identifié et discuté avec le ministère des Transports du Québec;

- l'accroissement de la main-d'œuvre générée par les établissements d'hébergement entraînera aussi une demande accrue pour un certain nombre de services de soutien au village : logements, commerces, mais également en termes d'écoles, de soins et de divers services.

Une étude complémentaire serait requise pour préparer l'arrivée des travailleurs et en particulier, évaluer les besoins de ceux-ci en termes de service et infrastructures pour les planifier.

Il faut cependant également noter que le présent plan de développement et de positionnement de la Destination touristique Lac Taureau n'est pas tout le plan de développement du territoire : il vise essentiellement le volet destination touristique mais a des impacts plus larges qui méritent d'être prévus et planifiés.

Il doit donc être complété et appuyé par un véritable plan de développement régional qui intègre le volet touristique et planifie les investissements publics requis.

Z

B A

STRATÉGIE DE MISE EN OEUVRE

CHAPITRE 7

7. STRATÉGIE DE MISE EN OEUVRE

Le plan de développement du Lac Taureau va nécessiter, pour s'assurer de sa réalisation et de son succès, une véritable stratégie de mise en œuvre.

7.1 ORGANISATION ET STRUCTURE POUR LA MISE EN ŒUVRE

Ainsi, le succès de la stratégie de développement et de positionnement proposée pour créer une véritable destination touristique Lac Taureau va tout d'abord nécessiter la mise en place d'une organisation et d'une structure qui permettra :

- de coordonner les efforts de développement dans leur ensemble;
- de créer une synergie dans la mise en marché de la destination Lac Taureau;
- d'attirer et d'accompagner les investisseurs potentiels;
- de susciter et de soutenir l'entrepreneuriat relié à la destination touristique.

COORDINATION DU DÉVELOPPEMENT

Le développement de la destination touristique Lac Taureau va requérir une coordination au niveau de toutes les parties prenantes au projet :

- Tout d'abord, la MRC et la municipalité vont avoir à jouer leur rôle principalement dans le cadre du plan d'aménagement du parc, du schéma d'aménagement de la MRC et du plan d'urbanisme de la municipalité. La volonté de développement et plusieurs actions comprises dans le présent plan de développement vont devoir figurer clairement et être inscrites dans les politiques et actions de la MRC et de la municipalité.
- Mais il faut aussi s'assurer que toutes les parties prenantes de ce développement puissent s'associer aux décisions qui sont officiellement prises. À cet effet, on mettra en place une table d'harmonisation et de concertation du développement de la destination Lac Taureau qui veillera à l'avancement de la stratégie proposée : on y retrouvera la municipalité de Saint-Michel-des-Saints, la MRC, la Chambre de commerce, des établissements d'hébergement, des représentants de résidants et de villégiateurs et certains partenaires ministériels et régionaux : DEC, ATR, CRÉ, SADC, CLD.
- Cette table, qui se réunirait 2 fois l'an, pourra établir un comité de suivi, qui travaillerait de façon plus continue.
- Des comités ad hoc pourraient également être constitués pour gérer certaines problématiques particulières ou réaliser certains mandats.

SYNERGIE DANS LA MISE EN MARCHÉ

Un des ingrédients clés du succès à court et à moyen terme de la destination touristique est sa capacité de se positionner avec force sur les marchés qui sont visés, en particulier le marché de Montréal, le marché américain et les marchés internationaux.

Cette force de frappe marketing va dépendre de trois éléments :

- les montants investis;
- la synergie dans les efforts consentis pour la promotion de la marque Lac Taureau;
- l'optimisation des ressources qui sont dédiées aux efforts de commercialisation;
- les partenariats régionaux et extrarégionaux de commercialisation.

À cet effet, il sera important de mettre en place :

- un comité marketing associant principalement les hébergements, le Parc, la Municipalité et quelques partenaires institutionnels;
- un fonds de promotion destiné à promouvoir la destination Lac Taureau;
- un plan annuel d'activités de mise en marché coordonnées entre les établissements d'hébergement.

SOLLICITATION ET ACCOMPAGNEMENT DES INVESTISSEURS POTENTIELS

L'atteinte, le plus rapidement possible, d'une certaine masse critique d'hébergements doit être une priorité.

Mais ceci ne se fera pas par génération spontanée, mais va requérir des efforts à la fois pour attirer et intéresser des investisseurs et promoteurs d'une part et les aider dans leurs démarches préalables et la réalisation de leur projet d'autre part.

Il est aussi extrêmement important de veiller à l'utilisation stratégique et optimale des terrains qui ont été prévus pour de l'hébergement autour du Lac Taureau, afin de maximiser la qualité des investissements qui y seront faits et rester cohérent avec l'ensemble de la vision du développement et du positionnement de la destination Lac Taureau.

Un comité de promotion des investissements touristiques devrait être créé, et la Chambre de commerce de Saint-Michel-des-Saints devrait en être le bras exécutif.

Le comité de promotion des investissements comprendrait deux ou trois auberges actuelles, la municipalité de Saint-Michel-des-Saints, la SADC, le CLD et un ou deux membres de la Chambre de commerce.

Idéalement, un chargé de projet, véritable Commissaire touristique serait dédié à cette tâche de sollicitation, d'accueil et d'accompagnement des investisseurs.

Un plan d'action et des documents d'information et d'aide devraient spécifiquement être développés à cette fin.

La Chambre de commerce devrait offrir une solution de guichet unique pour favoriser le développement de la destination touristique du Lac Taureau :

- investisseurs;
- entrepreneuriat local.

Il serait possible de développer un guide de l'investisseur et de l'entrepreneur local sous forme d'un plan d'affaires préliminaire cadre.

On y insisterait sur le fait qu'à maturité la destination comptera environ 1600 chambres qui annuellement vont générer environ 81 M\$. Ces dépenses entraîneront la création de 1836 emplois (équivalent temps plein).

Les 1600 unités qui composeront la destination Lac-Taureau représenteront une force d'attraction similaire à la Station Mont-Tremblant actuelle, qui compte 1890 unités. Cette dernière a, par ailleurs, généré ou dynamisé 1 415 unités hors Tremblant, pour un total de 3 300 unités au Mont-Tremblant. Par ailleurs, avec 1600 unités, la destination Lac-Taureau offrira une capacité d'accueil équivalente à l'offre actuelle totale de la région de Lanaudière (1506 unités en 2005). Elle représenterait environ les trois quarts (73%) de l'offre d'hébergement dans Charlevoix.

Une étude complémentaire permettrait d'établir un modèle de plan d'affaires plus précis pour une liste d'entreprises pour lesquelles il existe des potentiels d'affaires et de développement comme sous-traitants face à un tel investissement. Une liste préliminaire a été dressée ci-dessous :

- Liste non exhaustive de sous-traitants potentiels pour des hébergements :
 - services touristiques :
 - entreprise de guides;
 - taxis et transport personnalisé;
 - opération de navettes terrestres;
 - excursions nautiques;
 - location de véhicules récréatifs et embarcations;
 - services aux entreprises hôtelières :
 - entretien et réparations : électricien, plombier, chauffage, ventilation, peinture;
 - aménagement paysager et entretien de terrain;
 - buanderie et gestion de literie;
 - services de sécurité;
 - services informatiques;

- commerces :
 - boissons et aliments;
 - traiteurs fins;
 - fleuriste;
 - décoration.

7.2 OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT À ATTEINDRE ET MESURER

Les objectifs à atteindre dans le cadre de ce plan de développement sont de trois ordres :

- Investissements, emplois créés et retombées;
- Mise en place des infrastructures dans le parc et aux alentours;
- Performance commerciale.

Les objectifs ultimes visés sont présentés ci-dessous. Certains sont aisément mesurables (capacité d'hébergement, fréquentation, occupation) tandis que d'autres nécessiteront la mise en place d'indicateurs qualitatifs permettant de suivre l'évolution de l'offre touristique et des infrastructures.

Investissements, emplois créés et retombées :

- investissement dans la capacité de séjours :
 - 4 hébergements de taille majeure (250 unités chaque);
 - 12 hébergements de taille moyenne (50 unités chaque environ, complémentaires aux infrastructures majeures ou offrant un produit très ciblé);
 - 4 hébergements de petite taille (refuges);
- 1 500 emplois directs (équivalent temps plein) à terme;
- dépenses touristiques annuelles de 81,3 millions \$ dans le parc et au village.

Mise en place des infrastructures dans le parc et aux alentours :

- portes d'entrée officielles du parc;
- centre d'accueil, d'information et d'interprétation au village;
- route permettant de rejoindre le village et les auberges;
- amélioration de la route 131;
- création d'une route panoramique;
- aménagements de plages;
- offre de location d'équipements nautiques;
- navettes nautiques entre les hébergements, les sites d'intérêt, et le village;
- navettes terrestres;
- marina et quais sécuritaires;
- offre de sentiers;
- implantation d'entreprises locateurs d'équipements, organisateurs d'activités et d'excursion, services de guide;

- infrastructures d'interprétation de la nature, de l'histoire et de la culture locales;
- préservation et embellissement du patrimoine bâti du village;
- circuit patrimonial dans le village;
- signalisation et un pavoiement touristiques dans le village;

❑ **Performance commerciale**

- nombre de nuitées-chambre : 264 625;
- nombre de visiteurs : 176 417;
- répartition par marché :
 - Québécois : 60%;
 - Canadiens et Américains : 10%;
 - outre-mer : 30%;
 - taux de pénétration par marché;
 - taux d'occupation des hébergements 50% à 65%;
 - tarification par nuitée pour les établissements :
 - fourchette élevée pour favoriser la rentabilité.

Taux pénétration requis pour réaliser ces objectifs

À terme, la destination Lac-Taureau comptera 1 450 unités-année disponibles (en tenant compte que certaines des 1 600 unités totales ne seront en fonction que 9 mois par an).

En fonction des hypothèses retenues dans le cadre de l'analyse des retombées économiques, ces unités occupées à un taux moyen annuel de 50% occasionneront 264 625 nuitées-chambre.

En posant l'hypothèse que chaque chambre compte 2 personnes en moyenne et que la durée moyenne des séjours est de 3 nuitées, on peut estimer la fréquentation de la destination Lac-Taureau à 176 417 personnes par an.

Les caractéristiques de la destination font qu'elle attirera principalement des Québécois et des Européens (à l'image de la clientèle actuelle de l'auberge du Lac Taureau).

Les objectifs de fréquentation par marché, et les taux de pénétration qui en résultent, sur la base des visites-personnes actuelles au Québec sont les suivants :

MARCHÉ	OBJECTIF EN %	OBJECTIF EN # DE VISITEURS	TOTAL ACTUEL AU QUÉBEC (VISITES-PERSONNES)	TAUX DE PÉNÉTRATION REQUIS PAR LA DESTINATION
Québécois	60%	105 850	22 311 000	0,47%
Canadiens et Américains	10%	17 642	6 782 000	0,26%
Outre-mer	30%	52 925	1 849 000	2,86%
Total	100%	176 417	30 942 000	n.a.

Notons que ces calculs se basent sur la fréquentation actuelle du Québec. Or, la destination Lac-Taureau, de par son envergure et la qualité des séjours proposés, sera en mesure, comme Tremblant l'a fait, d'attirer une nouvelle clientèle montréalaise vers la Haute Matawinie et internationale vers le Québec.

7.3 PLAN D'ACTION ET DE MISE EN MARCHÉ

Le positionnement et l'image de marque ont été définis au chapitre 5 et devront être le point central des efforts collectifs de mise en marché de la destination Lac Taureau.

Les actions de commercialisation concrètes, par contre, seraient essentiellement du ressort de chacune des auberges qui auront évidemment leur propre stratégie.

Cependant, un certain nombre d'actions de promotion et de commercialisation pourraient ou devraient, avec le temps, être développées de façon «coopérative» entre les auberges et éventuellement avec d'autres partenaires :

- forfaits multiactivités ou multihébergements;
- circuits régionaux ou extrarégionaux avec par exemple Tremblant et la Mauricie;
- signalisation de la destination Lac Taureau et du Parc;
- système de réservation propre à la destination, utile surtout en période de pointe et lorsqu'une variété d'hébergements seront disponibles.

Outils de mise en marché

La mise en marché de la destination touristique Lac Taureau pourra aussi être facilitée par la conception et le développement d'un certain nombre d'outils collectifs :

- un site web proposant de l'information sur les activités, les hébergements et l'accessibilité;
- des dépliants, par saison, présentant la destination, son image de marque et le bouquet d'activités disponibles;
- des affiches avec de très belles photos, ainsi que des cartes postales, afin de promouvoir l'attrait naturel et patrimonial de la région.

Outre la mesure des résultats, un système de mesure des résultats devra être rapidement mis en place pour faire le suivi de la performance des efforts de marketing :

- visiteurs;
- nuitées;
- taux d'occupation.

Z 

ANNEXE 1

B **A**

POLITIQUE TOURISTIQUE DU QUÉBEC

ANNEXE 1 : POLITIQUE TOURISTIQUE DU QUÉBEC



Document Adobe
Acrobat

(cliquer pour afficher l'annexe)

Z

B A

ANNEXE 2

EXTRAITS DU PLAN DIRECTEUR

ANNEXE 2 : EXTRAITS DU PLAN DIRECTEUR

LES ORIENTATIONS ET LES OBJECTIFS DU PARC RÉGIONAL DU LAC TAUREAU

Le Parc régional du Lac Taureau se veut un parc habité où les rives, les îles et l'eau s'intègrent dans une nature sauvage en vue de permettre la protection et une mise en valeur harmonieuse de toutes ses ressources pour faciliter le développement récréotouristique du territoire comme destination touristique de calibre international.

Le Parc régional du Lac Taureau a pour objet:

- 1) Assurer la protection et la mise en valeur intégrée des potentiels récréatifs, fauniques, hydriques et forestiers du Lac Taureau.
- 2) Faciliter la concertation entre les divers intervenants afin de garantir un développement harmonieux et durable du potentiel du réservoir Taureau.
- 3) Harmoniser le respect des droits des usagers à consommer les ressources récréatives, fauniques, hydriques et forestières en relation avec un environnement de qualité et l'intégrité du territoire.
- 4) Appuyer le développement récréotouristique du Lac Taureau sur une vision globale du développement qui prend en compte :
 - ⇒ les différentes vocations et affectations du territoire et leur complémentarité
 - ⇒ le droit de la population locale à la qualité de vie et à l'accès aux facilités,
 - ⇒ les potentiels de développement de la villégiature commerciale, privée et communautaire,
 - ⇒ la préservation du Lac Taureau comme un bien collectif,
 - ⇒ le respect de l'environnement général et de l'intégrité du site (eau, rives et îles).
- 5) Intervenir par certains moyens pour donner une plus-value au territoire et viser à générer des impacts économiques positifs à terme et ce, pour tous les partenaires impliqués, qu'ils soient publics ou privés.
- 6) Mettre en place un organisme représentatif des usagers ou groupes du milieu, relevant de la MRC de Matawinie afin de s'assurer de la gérance et de la mise en œuvre des fonctions dévolues au parc régional du Lac Taureau.
- 7) Assurer la pérennité des potentiels naturels et des investissements humains ayant enrichi le patrimoine du lac notamment par une gestion adaptée des milieux naturels et des paysages.

- 8) Assurer la conservation et la mise en valeur du patrimoine culturel et historique du Lac Taureau.
- 9) Associer l'exploitation et l'aménagement de la forêt au développement récréotouristique du Lac Taureau en favorisant :
 - Le maintien de l'exploitation et l'aménagement forestier selon les contrats d'approvisionnement et d'aménagement forestier octroyés par le ministère des Ressources naturelles;
 - Le maintien des droits octroyés aux bénéficiaires de CAAF tout en prenant en compte, s'il y a lieu, les impacts financiers des demandes différentes aux normes d'intervention dans les forêts du domaine public (RNI);
 - La mise en valeur touristique de la pratique des activités forestières.
- 10) Déterminer et mettre en œuvre, en collaboration avec les intervenants concernés, les mesures d'atténuation concernant :
 - La dégradation naturelle ou anthropique des rives ;
 - Le marnage du réservoir ;
 - La détérioration des habitats aquatiques ;
 - La gestion du camping sauvage et de la navigation ;
 - L'exploitation des ressources naturelles.
- 11) Établir des ententes cadres concernant la gestion des ressources dans l'environnement immédiat du Lac Taureau tel la forêt, l'aménagement et l'affectation du territoire, les habitats fauniques, les mesures de stabilisation adaptées aux rives en érosion et le contrôle optimal du marnage du réservoir Taureau.
- 12) Créer et consolider des emplois durables en diversifiant le développement économique de la Haute-Matawinie par la mise en valeur du potentiel récréotouristique du Lac Taureau.
- 13) Offrir aux promoteurs actuels et potentiels un cadre intégré et sécurisant afin qu'ils réalisent les investissements liés au développement récréotouristique du lac Taureau.
- 14) Assurer la protection et la mise en valeur de la faune aquatique en relation avec le développement récréotouristique du lac.
- 15) Faciliter le développement harmonieux des activités et des aménagements liés à la pratique d'activités nautiques, de la circulation de la navigation et de la sécurité sur le plan d'eau.

- 16) Développer et de mettre en place un concept d'utilisateur/payeur notamment pour l'utilisation de services et la pratique d'activités récréatives sur le lac afin de générer un impact socioéconomique positif.
- 17) Assurer l'accueil, l'éducation et l'information du public.
- 18) Faciliter l'atteinte de quelques objectifs de gestion du territoire afin de réaliser les propositions d'aménagement et de développement pour le lac Taureau comme :
- ◇ Assurer un contrôle efficace ;
 - ◇ Protéger l'environnement et la tranquillité des résidents ;
 - ◇ Générer une plus-value au plan social et économique ;
 - ◇ Jouer un rôle de promoteur économique ;
 - ◇ Structurer l'accueil et la commercialisation de la destination ;
 - ◇ Garantir un financement adéquat au gestionnaire
 - ◇ Identifier un porteur unique et responsable

Et confier la mise en œuvre de certaines fonctions à un organisme relevant de la MRC de Matawinie notamment au niveau de :

- Le développement stratégique de la villégiature commerciale, privée et communautaire;
 - L'implantation d'un système de surveillance et de sécurité ainsi que de droits d'accès.
 - La prise en charge de certains équipements d'intérêts publics ;
 - La promotion en vue de garantir une commercialisation de la destination touristique.
 - La gestion des liens terrestres et nautiques entre les différentes composantes de la destination ;
 - Les actions de repeuplement, protection, de mise en valeur et surveillance des espèces de la pêche sportive
- 19) Faciliter le développement d'une destination touristique de calibre international à Saint-Michel-des-Saints en favorisant l'implantation d'un réseau de centres de villégiature quatre saisons spécialisées en tourisme d'aventure douce à partir du pôle du lac Taureau, et des équipements et attraits existants de la Haute-Matawinie dont les orientations sont :
- de miser sur une force reconnue de la destination, soit les sports motorisés, tout en élargissant le mix d'activités de façon à offrir aux différentes formes de clientèles des expériences d'aventure, une grande variété de services et activités (ski, golf, restaurants, sports et plein air, boutiques,) et de grande qualité.
 - de miser sur les grandes plages et les îles nombreuses du plan d'eau pour les activités nautiques;
 - de contribuer à l'équilibre entre accès, mise en valeur et protection du milieu naturel, entre équipements publics et privés et entre villégiature et tourisme.
 - de se doter des infrastructures, services et équipements requis;
 - de favoriser la création d'un réseau des partenaires locaux et des structures et mécanismes aptes à encadrer cette vision

LA STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DE L'HEBERGEMENT COMMERCIAL DANS LE PARC REGIONAL

Le présent document propose des affectations d'hébergement commercial selon une stratégie qui tient compte des éléments suivants :

- la forme en marguerite particulière au Lac et sa grande dimension;
- la multiplicité des sites potentiels pour l'hébergement commercial;
- les ressources variées du voisinage où se trouve chaque site;
- un choix de clientèles cibles ouvert à l'évolution du marché du récréotourisme.

Essentiellement, le scénario proposé ici nous révèle que : interrelation, complémentarité et diversité sont les principes moteurs souhaitables d'une stratégie de développement. D'autre part, toutes les stations sont gérées par des entreprises privées.

Nous proposons les stations suivantes :

- 1) On trouve 4 stations de taille majeure, dispersées sur le territoire du Parc :
 - 1 à l'embouchure des baies Village et Milieu, à l'ouest dans la zone centrale;
 - 1 dans le fond de la baie du Barrage;
 - 1 dans le fond de la baie de la Bouteille;
 - 1 dans la baie Ignace, en bordure sud-est de la zone centrale.
- 2) On trouve 12 stations de taille moyenne :
 - 1 dans le fond de la baie du Village;
 - 2 sur la rive nord de la baie du Milieu;
 - 2 dans la baie du Poste;
 - 1 sur le Cap de Roe;
 - 2 sur la rive ouest de baie du Canot Rouge;
 - 2 sur la rive est de baie Ignace;
 - 2 sur le secteur de Pointe Fine.
- 3) On trouve 4 stations de petite taille (refuge quatre-saisons pour 30 à 60 personnes) :
 - 1 sur l'île de France au sud;
 - 1 sur l'île du Village;
 - 1 sur l'île Lacroix au sud;
 - 1 à l'Ancien Dépôt au fond de la baie de la Bouteille.

1. Les stations de villégiature touristique de taille majeure

Description du concept

Le concept de développement envisagé pour ces sites prend la forme d'un resort grande nature/tourisme d'aventure qui serait constitué de trois grandes composantes:

Des infrastructures d'hébergement variées: une auberge de 50 chambres, des chalets de villégiature ainsi qu'une flotte de pontons (house-boat); la capacité totale serait de l'ordre de 200 à 250 personnes. Compte tenu des clientèles ciblées, le resort aura à satisfaire les besoins autant des groupes que des clientèles individuelles. L'auberge, ou pavillon d'hébergement principal, joue un rôle central pour des clientèles variées notamment les groupes, tandis que les chalets et les pontons seraient conçus pour la clientèle familiale et de groupes.

1. D'une offre d'activités élargie en termes de loisir, de sports et d'excursions sur quatre-saisons. Cette offre d'activités constitue le caractère attractif du resort et offrirait des possibilités d'activités sur le site même des infrastructures d'hébergement (quai, sentiers, embarcations nautiques, tennis, volley-ball, plage,...) et des excursions hors-site. Des programmes d'accès à des activités exclusives (ex. nuitée sur une île déserte), des services de location d'équipements, des programmes d'excursions et circuits sur le Taureau et dans les grands espaces ainsi que des services de guides et animateurs caractériseraient ce centre.
2. D'un centre de services regroupant garderie, salle à manger, bistro, discothèque, dépanneur, buanderie, boutique, etc. Cette composante serait à la fois en mesure de répondre à des besoins fonctionnels des clientèles et de contribuer à créer une ambiance de resort. Plusieurs de ces services pourraient être délégués ou pris en charge par des partenaires - locaux de préférence - intéressés par ces services.

Le concept de station majeure de villégiature touristique prend ainsi la forme d'un centre d'une capacité de 200 à 250 personnes, offrant de l'hébergement multiple ainsi que des facilités pour des activités basées sur l'aventure douce.

Le concept de «base camp de tourisme d'aventure» peut également s'adapter au contexte local et permettre d'offrir une gamme élargie d'activités. À titre d'exemple, des fournisseurs locaux (location de motoneige, guides de traîneaux à chiens, etc.) pourraient très bien prendre en charge certaines activités hors-site, notamment les excursions.

Par ailleurs, le concept de maison-flottante ou ponton pourrait également être développé davantage, dans le cadre d'une formule permettant des séjours de moyennes et longues durées. Le Taureau se prête fort bien à des excursions de quelques jours (2 à 5, par exemple) à bord d'une embarcation permettant de se déplacer et de s'héberger en tout confort. Ce type d'activités contribue aussi à former une image distinctive de la destination.

Les clients du resort pourront avoir accès aux activités et facilités soit à la carte ou dans le cadre de forfaits (plan européen ou plan américain).

PRODUITS ET ACTIVITÉS DU RESORT SELON LES SAISONS

Hiver	Printemps / Été / Automne
motoneige	séjour de villégiature / loisir et jeux sur place
traîneau à chiens	activités nautiques: canot, kayak, voile, chaloupe
ski de fond, raquette	randonnées: VTT, pédestre, équestre
forfait nordique	forfait découverte: motomarine ou voile et camping léger, excursion en maison-flottante
observation de la faune	
pêche sur la glace	plongée sous-marine, escalade,
excursions dans les réserves fauniques et le parc du Mont-Tremblant ou dans les communautés environnantes (Manawan)	
safari aérien	

PRODUITS SELON LES MARCHÉS DU RESORT

Produits vedettes selon les marchés	Excursionnistes villégiateurs et clients à destination	Touristes québécois	Touristes canadiens et américains	Touristes internationaux
location d'équipements et embarcations nautiques	x	x		
excursions de tourisme d'aventure (VTT, motoneige)		x	x	x
maisons flottantes		x	x	x
excursions et randonnées en plein air (canot,...)		x		x
découverte des réserves et parcs		x		x
forfaits nautisme et camping léger		x	x	x
produits spéciaux (safari aérien)				x

Localisation des sites existants et proposés

Nous proposons quatre (4) secteurs que nous croyons propices au développement de stations de villégiature touristique de taille majeure sur le Lac Taureau :

1) Le secteur et son Auberge du Lac Taureau (18)

L'Auberge est la seule station existante de cette taille. Elle comprend une centaine de chambres. Elle est située à l'embouchure des baies du Village et du Milieu.

2) Le secteur de Pointe-des-Îlets (72)

Dans le document «Plans schématiques d'aménagement par sites», il est proposé d'aménager un site de camping rustique contenant 7 emplacements au sud-est de Pointe-des-Îlets. Celui-ci coexisterait avec un chalet en bail, situé à une distance respectable du site et protégé par un écran de végétation agissant comme zone tampon.

Sous réserve d'une évaluation terrain plus approfondie, nous proposons ici une affectation très différente pour ce secteur. Au nord du groupe des îlets, se trouve une pointe dont le terrain en pente vers le sud et un replat à mi-pente constituent des éléments intéressants d'un potentiel qui mérite d'être évalué pour une station touristique 4 saisons. Il est possible, sinon probable, que son accès maritime nécessite des travaux de modification du fond pour traverser ou modifier une partie des hauts fonds que l'on trouve à l'entrée de la baie à l'ouest. Autrement, il faudrait carrément contourner ce secteur et accéder au cap par le versant est.

D'autre part, le secteur des îlets à proprement parler pourrait être développé pour des utilisations uniquement diurnes (baignade, pique-nique, observation) dont l'utilisation serait accessible aux excursionnistes de même qu'aux clients de la station touristique. Cette utilisation partagée du site nécessiterait une zone de transition dont un pont pédestre entre la terre ferme et les îlets constituerait le seuil et le passage. Le chalet existant devrait être acquis et réaffecté à des fins d'équipements récréotouristiques.

Les clients visiteurs et les excursionnistes ont de plus accès aux ressources des baies aux Grenouilles et aux Cenelles, ainsi qu'à celles du Carrefour du Barrage.

3) Le secteur de baie du Trèfle (91)

La baie du Trèfle possède une belle plage dans son secteur ouest-nord-ouest. L'arrière-pays est constructible. Située dans le fond de la baie de la Bouteille, des secteurs intéressants du voisinage, tels que la paroi (84), l'ancien dépôt (87), le lac du Tremble (92) et, un peu plus loin, le Carrefour Lacroix (64) font de ce secteur un lieu privilégié pour une clientèle à la recherche du calme et de l'aventure dans la nature sauvage. Une station touristique rustique, parfois accessible par avion, dont les bâtiments comprendraient une auberge à un endroit et des chalets décentralisés, ailleurs, mais pas trop loin, serait un scénario plausible. La plage du Cap-qui-Penche (90) pourrait être incluse dans le territoire développé par les responsables de la station. Soulignons enfin la présence de beaux peuplements d'arbres sur ce territoire.

4) Le secteur de la baie du Noroît = le secteur du Ruisseau fourchu (103) + le secteur de la butte à Benoît (104)

Le site 103 offre un potentiel intéressant, mais moindre que les autres sites sur la côte est de baie Ignace, pour une forme d'hébergement. Il devrait donc être le dernier à être considéré pour un développement. Le chalet locatif y apparaît préférable. On trouve un ruisseau avec cascades et des aires constructibles à proximité de chaque côté dans un beau boisé. Son accès maritime laisse par contre à désirer à l'embouchure du ruisseau vu la présence de certaines pierres à fleur d'eau.

Le secteur 104, situé à proximité de l'île du Village qui le protège des vents d'ouest et des activités bruyantes du camping St-Ignace est un lieu très propice au développement. Étant donné la vocation éducative et l'usage diurne proposés pour cette île, la tranquillité relative du secteur de la butte à Benoît est facilitée. Le site lui-même offre beaucoup de possibilités avec ses plages et sa forêt mixte en bonne condition. Une auberge avec des chalets distribués autour de la butte seront desservis par un chemin provenant du sud de la baie Ignace. Tout l'arrière-pays est boisé de peuplements souvent matures et sert de «terrain de jeu nature».

Dans le contexte où on déciderait de diminuer le nombre d'emplacements voués à l'hébergement touristique privé et de conférer à certains un développement majeur, l'option suivante est proposée pour le présent secteur : Que les sites 103 et 104 soient fusionnés pour offrir un territoire plus grand et plus diversifié de manière à assurer son développement interne et sa quiétude par rapport à l'extérieur.

Aménagement type proposé

Sur le plan de l'aménagement des infrastructures, les sites majeurs exigent d'abord des infrastructures d'hébergement. Un scénario pouvant accueillir de 200 à 250 personnes pourrait prendre la forme suivante:

Pavillon principal, avec chambres traditionnelles, d'une capacité de 50 chambres, soit 100 personnes en hébergement. Une cinquantaine de chambres sont suffisantes pour pouvoir recevoir 2 autobus de groupes organisés. Une vingtaine de chalets, pour une capacité totale de 80 personnes pourraient aussi être aménagés. Ces chalets pourraient être utilisés soit durant les 4 saisons, soit sur une base estivale.

Il importe de créer, par la disposition des unités d'hébergement (chambres et chalets), une certaine unité ainsi qu'une ambiance de détente et de convivialité chez les visiteurs.

À ces infrastructures lourdes, on pourrait ajouter une dizaine de pontons (40 places au total) en fonction durant l'été pour des circuits de plusieurs jours sur le réservoir.

Pour l'aménagement des installations communes, il serait bon de prévoir les éléments suivants:

- accueil et réception;
- salle à manger;
- bâtiment d'entretien et de services;
- quais;
- aires de jeux;
- courts de tennis.

Ces aménagements sont identiques, peu importe la localisation choisie. En fait, seul l'aménagement de la route d'accès est variable.

2. Les stations de villégiature touristique de taille moyenne

Description du concept

Le concept retenu pour d'autres sites consiste à prévoir des espaces et des vocations pour des entreprises privées de moyenne envergure autour du réservoir Taureau.

Ces entreprises auraient la possibilité, selon leurs intérêts d'affaires, d'offrir un produit touristique complémentaire aux infrastructures majeures du type resort Grande Nature et Tourisme d'Aventure, ou encore, un produit très ciblé à l'intérieur du positionnement général retenu.

Par exemple, une infrastructure d'hébergement spécialisée vers les produits chasse/pêche (dans l'éventualité où le projet d'ensemencement du doré était réalisé) et motoneige pourrait trouver intérêt à s'installer sur les rives du Taureau. Autre exemple, une entreprise spécialisée en excursions motorisées (VTT, motoneige, motomarine) pourrait également être intéressée à venir investir et réaliser des affaires sur le réservoir, en profitant notamment de l'achalandage généré par les grandes stations touristiques et les infrastructures récréotouristiques publiques.

Bref, le concept de station de villégiature touristique de taille moyenne laisse une place aux petites entreprises plus spécialisées, avec des marchés très ciblés, pour venir contribuer au développement de l'offre touristique à destination. Ce concept ouvre également la porte aux opérations estivales ou saisonnières, plutôt qu'annuelles. Considérant les disponibilités limitées des clientèles d'agrément, une opération sur une base saisonnière peut présenter plusieurs avantages, dont celui d'être beaucoup moins risqué financièrement.

Localisation des sites existants et proposés

Douze (12) secteurs sont proposés pour des stations de taille moyenne.

1) La prairie agricole près de rivière Dominique (27)

Situé au fond de la baie du Milieu, ce secteur plat et sec est constructible. Sa végétation jeune et variée favorise une certaine intimité des emplacements de chalets locatifs et les protège des vents. Le bras du ruisseau Dominique permet l'amarrage protégé des embarcations à condition d'aménager les équipements et un accès balisé à l'épreuve de l'érosion. L'accès terrestre est relativement satisfaisant à condition d'améliorer la coexistence entre les véhicules de tourisme et les camions transportant la matière ligneuse. Ceci est aussi vrai pour tous les chemins où circulent ces camions. Le secteur bénéficie d'une proximité de la rivière du Milieu, de la chute des Français, de la rivière Dominique et de ses lacs, du grand milieu humide entre les baies du Milieu et du Poste, du site de la Consol et, un peu plus loin, des plages du secteur Bertin.

2) Le secteur du bras du tipi (29)

Les bras profonds de ce secteur permettent un accès sécuritaire et protégé des embarcations. Le terrain est constructible et les plages sont intéressantes. Un chemin forestier existant de 4,5 km, entre le site et le chemin du Barrage est à améliorer. Par voie maritime, ce site est à deux pas de la Pointe-Fine. Situé de l'autre côté de la baie du Milieu et au nord de l'Auberge du Lac Taureau, son affectation sous la forme d'hébergement en chalet locatif lui permet de coexister plus harmonieusement. La proximité de la grande plage du secteur Bertin (20), les 4 Buttons (28) et le grand milieu humide de l'arrière-pays à l'est permettent aussi d'envisager quelque chose comme une base de plein air ou un centre nature.

3) L'auberge Canadaventure (33)

Située dans la zone centrale sur la côte ouest de baie du Poste, celle-ci est présentement en opération à un rythme variable et saisonnier. Elle comprend près de 30 chambres dans un beau bâtiment de style auberge avec des chalets nouvellement construits à proximité. Elle est en relation étroite avec une autre auberge dans le grand nord appartenant au même propriétaire. Elle semble surtout s'adresser à une clientèle américaine et française. On trouve à proximité la rivière-aux-Marais (33), les deux îles aux-Grands-Vents (36), le grand milieu humide au sud-ouest et, un peu plus loin, les ressources variées de la zone centrale du Parc.

4) La Pointe des Embranchements (38)

Très bien situé entre le ruisseau Hamel et la rivière du Poste, avec le chemin du Barrage qui passe à seulement 1 kilomètre, c'est un bon site pour une auberge, quelques chalets répartis sur le terrain et une bonne table gastronomique. Les clients profitent des plages au sud de cette pointe. Ils bénéficient d'un accès privilégié à la rivière du Poste, réputée pour la descente en kayak. La péninsule entre baie du Poste et baie du Canot Rouge est sillonnée par de multiples chemins propices à la randonnée pédestre et cyclable, ainsi qu'au ski de fond et à la raquette en hiver. Les multiples talus d'érosion actifs nécessitent des efforts de renaturalisation par génie biologique. Le lac Keith (40), entouré d'un boisé fourni attire la sauvagine et est propice à l'interprétation. On trouve aussi le site de la Consol (42), les plages sur la rive est (46), la rivière aux-Buses (45) et, un peu plus loin, les deux îles aux-Grands-Vents (36). Une rampe publique de mise à l'eau est prévue au site 37, vis-à-vis la plage de la Pointe Tête-de-Canard.

5) Le boisé du Cap de Roe (53)

Dans l'arrière-pays de ce cap, un replat peut accueillir une infrastructure de taille moyenne, entourée d'un beau boisé. Un chemin terrestre, construit à partir d'un chemin forestier en grande partie existant, pourrait desservir ce site à partir du kilomètre 36. La proximité relative de Pointe Fine par voie maritime est à souligner. Les multiples emplacements existants de camping rustique pourraient éventuellement servir à l'aménagement de diverses activités diurnes. D'ailleurs, ce site pourrait être développé à court terme comme site de camping rustique en attendant le développement du projet d'hébergement. La proximité de la rivière de Roe, du groupe d'îles de France et de la passe Saindon vers l'est du Lac Taureau constitue des atouts supplémentaires non négligeables.

6) La côte ouest du Canot Rouge (60)

Ce site occupe le versant ouest de la baie du Canot Rouge dont la pente vers l'est la protège du vent dominant. Il se prête bien au concept de petite auberge avec chalets en location. Elle a

accès à une plage publique longue de plus d'un kilomètre, faisant partie d'un site de récréation diurne. Au nord cette portion, une aire publique de récréation intensive diurne (plage, baignade, pique-nique, détente) et un site de camping rustique sont aménagés.

Les utilisateurs ont accès à un territoire maritime profond de 2,0 km entre la passe de Saindon au sud et le ruisseau René au nord. Dans l'arrière-pays de ce versant de la baie, on trouve cinq lacs, dont les lacs du Don et Beau. La végétation est constituée d'un peuplement en régénération suite à des coupes sévères et un chablis. Des travaux de nettoyage et de restauration restent à faire. L'accès terrestre est réalisable sur l'assise d'un chemin forestier, à partir du kilomètre 36 du chemin du Barrage. La randonnée pédestre et le vélo cross-country, le ski de fond et la raquette sont possibles à plusieurs endroits sur cette péninsule. Il serait aussi intéressant d'évaluer la pertinence d'une boucle de randonnée quad et de motoneige à partir de la piste proposée.

7) Le fond de baie du Canot Rouge (62)

Ce secteur est situé tout juste au nord de l'embouchure du ruisseau René. Un replat bien orienté, tout près d'un chemin forestier, pourrait accommoder des chalets en location. Leurs locataires pourraient profiter à l'année d'un secteur très tranquille du Lac. Les secteurs du ruisseau René et de ses milieux humides (61), le ruisseau et le lac du Canot Rouge, les ressources récréatives de la baie au complet sont dignes d'intérêt. Éventuellement, le secteur de Jos le Scioteur (62), avec ses trois chalets, pourraient servir à une expansion.

8) Le secteur du Ruisseau Roucoulant (101)

Ce site offre un très beau ruisseau, bordé et «protégé» par un talus abrupt (45°) de chaque côté, laissant environ 20,0 mètres de largeur au niveau du ruisseau pour circuler et interpréter. De chaque côté au sommet des talus, un replat constructible, un boisé de beaux arbres permet d'entrevoir une forme d'hébergement qui exploiterait le secteur environnant : arrière-pays boisé nature, barrages de castors en amont, proximité maritime du groupe des îles de France. Par exemple, une base de plein air, un centre vacance de nature pour enfant où l'hébertisme pourrait tirer partie de la topographie du terrain et de la présence du ruisseau. Pour l'accès maritime, un quai flottant pourrait faire l'affaire en profitant de l'anse pour se protéger du vent dominant. Un chemin terrestre pourrait éventuellement se rendre jusque-là au besoin selon les phases déterminées pour le développement de cette côte. Il serait pertinent de conserver les abords du ruisseau – d'un talus à l'autre – à l'usage de tous.

9) Les Pointes Blanches (107)

Cette ancienne terre agricole, traversée par un ruisseau, présente un territoire très constructible si l'on analyse ses pentes. Certaines prairies sont si peu en friche qu'on aurait quasiment le goût de les labourer. L'aspect dégagé permet un accès visuel sur la baie Ignace. La présence de sable – soit en plage pour la partie nord de l'anse, soit accompagné de gravier pour la partie sud – permet un accès récréatif. Un hébergement commercial de type chalet locatif avec les rives et les berges mises en commun permettrait de maximiser l'utilisation des lieux. De même, la protection des abords du ruisseau pour l'usage de toute la clientèle serait pertinente. D'autre part, l'accès à un arrière-pays peuplé d'un boisé mixte et mature constitue un atout supplémentaire. La proximité du Carrefour de l'île du Village (105), d'une plage potentiellement publique en fond de la baie - le domaine de 54 acres (110) – et, plus loin, de la zone centrale du Parc, s'ajoutent aux attraits du secteur.

10) Le secteur voisin de la marina Havre-des-Trois-Entrées (113a)

Le projet de construire une station touristique dans le secteur s'avère pertinent vu sa proximité à une infrastructure nautique comme la Marina. Sa taille devrait tenir compte de sa localisation en milieu saturé de villégiature privée. Elle s'adresse particulièrement aux futurs adeptes du golf, dont l'aménagement est prévu pour très bientôt dans le secteur 114.

11) Le secteur de la Pointe Fine (117)

La taille du potentiel hébergement au bout de Pointe Fine reste à déterminer compte tenu de la présence voisine de la villégiature privée, de la plage publique de Pointe Fine (116) et du grand milieu humide (115). En revanche, ce projet profiterait des infrastructures publiques mentionnées, de son achalandage et de son accessibilité terrestre privilégiée.

12) Le Domaine du Lac Toro (124)

Située dans la baie du Village, elle comprend près de 30 chambres, réparties dans une auberge et 2 chalets. Elle est réputée pour sa table. Elle offre une programmation d'activités sur toute l'année en utilisant plusieurs endroits sur le lac.

Aménagement

Les types d'aménagements récréotouristiques pouvant être réalisés sur l'un ou l'autre des sites retenus sont évidemment très variés. Sur le plan de l'hébergement, les infrastructures suivantes sont possibles :

- chalets de villégiature commerciale;

- pourvoirie;
- auberge traditionnelle;
- relais de motoneige.

Comme on peut le constater, les mêmes infrastructures peuvent jouer plus d'un rôle (pourvoirie et relais motoneige par exemple) et atteindre plusieurs clientèles. Ce qu'il faut comprendre de ces aménagements, c'est que leur développement n'est pas limité par les ressources physiques du territoire, mais bien plutôt par leur capacité à se rentabiliser. Cette rentabilité difficile sur une base annuelle ouvre ainsi la porte à des concepts saisonniers, adaptés aux exigences des clientèles d'agrément.

Quant aux services commerciaux autres que l'hébergement qui pourraient s'installer autour du Taureau, pensons aux services suivants:

- excursions motorisées;
- location d'embarcations;
- excursions à cheval ou en traîneaux à chiens;
- école de voile;
- école de plongée sous-marine;
- base d'hydravion;
- etc.

L'attribution des sites aux éventuels promoteurs par les décideurs publics devra respecter certaines conditions bien que l'ampleur possible des aménagements soit plus modeste. Par exemple, il conviendrait de prévoir l'accueil pour une capacité minimale de 50 personnes approximativement, soit l'équivalent d'un autobus ou groupe organisé.

3. Les stations d'hébergement de petite taille

Quatre sites se prêtent bien à cette forme d'hébergement qui correspond à ce qu'on pourrait appeler un refuge. C'est un bâtiment dans lequel on trouve une aire dortoir qui peut être divisée en plusieurs sections et qui peut loger entre 40 et 60 personnes. Une grande pièce commune remplit les autres fonctions : toilettes, salle de bain, cuisine, salle à manger et de réunion. Ce type d'hébergement s'adresse à une clientèle qui se connaît (groupes communautaires, scouts, routiers) ou qui désire vivre une expérience commune dans un milieu loin de son lieu de vie, dans ce cas, un milieu naturel (classes d'écoles, groupes d'étudiants d'universités, groupes de professionnels, etc.). Cette clientèle apprécie donc le fait d'être en gang tassé mais dans un lieu isolé, loin de tout.

1) Le sud de l'île Lacroix (64)

Le bâtiment est construit à une distance du bâtiment déjà proposé dans le document «Les plans schématiques d'aménagement» de manière à conserver leur autonomie respective tout en profitant mutuellement de leurs atouts particuliers. Le secteur est une localisation stratégique au centre de la partie est du Lac Taureau. Au nord, c'est la baie du Barrage; au sud, la baie de la Bouteille. L'île Lacroix est intéressante pour sa forêt mixte de 90 ans, sa plage.

2) L'Ancien Dépôt (87)

Ce secteur a un potentiel intéressant pour l'interprétation des anciennes méthodes de l'industrie forestière. On trouve également plusieurs plages pour la baignade et autres activités diurnes. C'est parmi les coins les plus tranquilles sur le lac. Comme pour le site précédent, le refuge est construit de manière à conserver sa quiétude en bénéficiant d'une zone tampon qui protège également les autres activités qu'on trouve dans le secteur.

3) Le sud de l'île de France (97.5)

Sa localisation dans la zone centrale lui donne accès à toutes ses ressources récréatives. Son accès maritime est relativement facile et proche de la Pointe Fine. Nous nous adressons donc à une clientèle qui préférerait cette proximité et cette relative intensité. L'intérêt de ce secteur réside aussi dans la diversité des activités qu'il est possible de faire sur le site même : interprétation des îles flottantes, randonnée pédestre en forêt et en colline, appréciation de la variété des paysages, baignade... Ici aussi le refuge conserve une distance respectable des activités récréotouristiques qu'on y trouve.

4) L'île du Village (105)

La particularité de ce secteur est d'être le centre de l'ancien village de Saint-Ignace, immergé avec la mise en fonction du barrage en 1930. On y trouve de nombreux vestiges à interpréter. La forêt est en très bon état et de bonne qualité et variété. Il est probable qu'on y trouve une plus grande diversité de la végétation arbustive et herbacée, vu son passé habité par les humains (des plantes jardinées s'étant échappées de leur petit lot, par exemple). D'autre part, de nombreuses plages publiques sont accessibles avec leurs équipements et leurs mobiliers. La grandeur de l'île permet de belles petites randonnées. Plusieurs sites sont possibles sur l'île. Il s'agit de trouver celui qui permette la coexistence entre les diverses activités. Son accessibilité maritime est relativement facile par le secteur du Camping Ignace ou le Havre-des-Trois-Entrées.

Bibliographie

Ce texte est inspiré et composé de passages de certains des documents suivants :

- 1) Plan de développement récréotouristique du Lac Taureau; Innovaction, loisir et tourisme; juin, 1996.
- 2) Évaluation des sites identifiés comme potentiel en hébergement commercial; Chamhm, 2000.
- 3) Le Concept du Parc Régional du Lac Taureau; Chamhm, printemps, 2000.
- 4) Les plans schématiques d'aménagement; Chamhm, automne, 2000.
- 5) Le plan directeur par zone; Chamhm, 2000.